

Le Journal des Trois-Rivières.

POLITIQUE, INDUSTRIEL ET LITTÉRAIRE.

RÉDIGÉ PAR UN
Comité de Collaborateurs.

IN NECESSARIIS, UNITAS; IN DUBIIS, LIBERTAS; IN OMNIBUS, CHARITAS.

GÉRON DESILETS.

EDITEUR-PROPRIÉTAIRE.

5ème. Année.

Les Trois-Rivières. (Province de Québec) Lundi 12 Aout 1872.

No. 24.

VOIX PROPHÉTIQUES

OU

Signes, Apparitions et Prédications
Modernes.

PAR

L'ABBÉ J. M. CURICQUE.

LIVRE PREMIER.

SIGNES ET APPARITIONS DE NOTRE SEIGNEUR.

CHAPITRE V.

LES HOSTIES SANGLANTES DE VRIGNE-AUX-BOIS.

(Février mai 1870.—2 septembre 1870.)

Les pèlerins continuent de leur côté comme par le passé, à visiter l'autel de l'hostie sanglante; les uns s'y rendent à pied, souvent fort loin; les autres sont heureux de suspendre, pour quelques heures, leur course sur le chemin de fer des Ardennes, qui passe tout près de là et descendait à la station de Dunchery, afin de venir dans la basilique de Vriigne-aux-Bois, rassembler de plus en plus en eux le feu sacré du saint amour.

Le mardi, 17 octobre dernier, nous écrivions un curé de notre voisinage, je visitai la magnifique église de Vriigne-aux-Bois, où j'eus le bonheur de rencontrer M. le Curé, successeur de M. Titeux. Sur mes instances de voir l'hostie sanglante, conservée dans une chapelle latérale, il me permit d'ouvrir le tabernacle où elle est conservée dans un bel ostensor en vermeil. Ce que j'y ressentis de pieuse émotion en ce moment, m'est impossible à décrire jamais.

On m'avait d'avance averti que les taches de sang avaient un peu perdu de leur vivacité. Mais je remarquai qu'au moment où je jetais les yeux sur l'hostie miraculeuse, les taches de sang me parurent de couleur aussi naturelle que si elles n'y étaient que depuis la veille. Le sang me sembla tellement vermeil, que j'eus l'air tout frais et limpide. C'est ce spectacle saisissant qui fit tant d'impression sur mon âme. Ainsi en est-il de bien d'autres pèlerins; profondément touchés de ce qu'ils ont vu ou entendu, ils s'en retournent plus forts dans la foi.

VIII.—Nous devons dire, en terminant, que beaucoup de personnes ont fait comme nous la remarque de cette coïncidence si frappante, d'une part, entre les Hosties sanglantes dont le prodige avait lieu au moment où Napoléon III allait envahir l'Italie et préparer par une série de conséquences inévitables la position si critique du Saint-Siège en ces temps calamiteux, et d'autre part, la bataille de Sedan où l'Empereur a trouvé sa ruine, bataille qui s'est livrée onze ans plus tard, sur la lisière de la commune de Vriigne-aux-Bois.

Et pour achever de mettre le prodige dans tout son jour, la Providence permit que le souverain déchu prit le chemin funèbre de la captivité et fut congédié de France par la route de Vriigne-aux-Bois. Quand le roi de Prusse, nous écrivait un témoin oculaire, envoya Napoléon à sa prison de Wilhelmshöhe, celui-ci demanda à ne pas repasser par Sedan. Alors on l'a conduit (Belgique) par Vriigne-aux-Bois. Le cortège s'ouvrait par un escadron de hussards de la mort, puis venait la voiture de l'Empereur où il était assis avec ses éshirins et ses remords. Douze équipages de sa cour suivaient, chargés dedans et dehors de généraux prisonniers comme le maître. Le cortège était également fermé par les hussards de la mort. C'était bien, même pour l'aspect extérieur, le convoi funèbre de l'Empire. Or ce convoi a défilé tout entier devant la façade de l'Eglise qui gardait l'hostie sanglante. La voix qui s'élevait de son sang fixé auquel Napoléon III avait obstinément fermé l'oreille, lui cria sans doute alors: "Et nunc, Reges, intelligite."

CHAPITRE VI.

L'IMAGE MIRACULEUSE DU SAINT-ENFANT JÉSUS,
A BARI.
(1866-1869.)

I. Grandeur du prodige.—II. Les deux sœurs Paravechia et leur humble demeure à Bari.—III. Prodiges de la sœur et du sang du *Sin-Bambino*.—IV. Prodiges de l'odeur suave et des mouvements de la statuette.—V. Prodiges des empreintes sanglantes.—VI. Description d'un linges portant ces empreintes.—VII. Description d'une gravure avec d'autres empreintes symboliques.

I.—C'est sur l'Italie que se concentrent principalement les efforts insensés de la Révolution, parce qu'au centre de ce pays privilégié du Ciel se dresse le roc de Pierre, seule digue où vienne encore se briser le flot tourmenteux de l'œuvre satanique. Y a-t-il donc à s'étonner de tous les récits merveilleux qui nous arrivent si fréquemment d'au delà des monts et nous apportent les échos des prodiges incessants dont la Péninsule est le théâtre?

Beaucoup de nos lecteurs ont sans doute entendu parler depuis plusieurs années d'une statuette en or du Saint-Enfant Jésus, vénérée dans la ville de Bari, au royaume de Naples, et d'une vertu miraculeuse, peut-être sans exemple depuis bien des siècles. Au témoignage d'un pèlerin, aussi éclairé que pieux, en présence de qui le prodige a eu lieu, la sainte Image a donné lieu à une suite de faits merveilleux qui forment comme cinq catégories diverses. Ainsi l'or elle se couvre de sueur avec telle abondance que plusieurs vases ont été remplis de cette sueur extraite des linges placés sous la statuette. Cette liqueur elle-même a donné lieu à des miracles et s'est aussi multipliée très souvent d'une manière prodigieuse. 2o La sainte Image répand maintes fois du sang et ce sang, frais et vermeil, découle avec abondance, tantôt d'une plaie et tantôt d'une autre, selon les fêtes du calendrier ecclésiastique; ce sang est également recueilli dans des fioles et possède aussi la vertu d'opérer des miracles. 3o Une odeur suave s'échappe de la crèche où repose la sainte Image et se répand au loin; elle agit plus encore sur l'âme que sur les sens des fidèles à qui elle inspire le goût de la piété et des choses célestes. 4o On a vu la merveilleuse Image se mouvoir, se mettre debout, changer de position dans sa crèche qui, dans le même temps était sous un globe de verre fermé et muni des sceaux de l'autorité ecclésiastique. 5o Enfin, ce qui est surtout digne

d'attention, ce sont les images et les empreintes sanglantes qui se trouvent tout à coup imprimées sur les linges, les gravures et autres objets déposés auprès de la statuette: ces empreintes sont en général des signes symboliques dont la signification a quelque chose de mystérieux et de prophétique. Mais venons à quelques détails plus circonstanciés, pour l'édification de nos pieux lecteurs.

II.—D'abord un mot sur la sainte Image en elle-même et les personnes en possession de ce précieux trésor.

La merveilleuse Image du saint Enfant Jésus de Bari est en cire blanche, d'une pureté extrême et en quelque sorte transparente. Elle mesure environ trente centimètres de longueur, et repose, sous un globe de verre, dans une crèche qui a été récemment renouvelée. Sous le rapport de la beauté du travail, la statuette est d'un fort bel effet.

Or, il y avait plus de quatre cents ans que la vieille crèche avec son Enfant Jésus ou *Sin-Bambino*, selon l'expression usitée en Italie, était conservée dans une famille chrétienne, quand, il y a environ une vingtaine d'années, elle devint la possession de deux personnes pieuses, sœurs l'une de l'autre du nom de Paravechia, menant une vie bien retirée dans la ville de Bari où elles demeurent ensemble, sans autre fortune qu'une rente modique.

Les deux sœurs ont l'une et l'autre aujourd'hui bien au delà de soixante ans. Affligées depuis longtemps au tiers ordre de Saint François, elles mettent tout en œuvre pour accomplir la Règle avec la plus rigoureuse exactitude. La moins âgée d'entre elles, Marie-Gaetan Paravechia, a été elle-même l'objet des grâces les plus insignes. Dès son enfance, Dieu a jeté les yeux sur elle, l'a faite avancer dans son amour ineffable, et l'a enrichie des trésors admirables de la vie mystique. Ainsi Marie-Gaetan a, depuis assez longtemps déjà, les sacrés stigmates qui ont été, du reste, l'objet d'un examen sérieux. Quant à l'autre sœur, elle donne ses soins à celle qui est favorisée des dons célestes: c'est une personne pleine de droiture, et, comme sa sœur, sans aucune ambition des biens de ce monde. Dans cet humble amour inépuisable, elle donne sa vie, recueillant de sa sainte humilité, prières, fréquentation assidue des sacrements, vie d'union à Dieu, afin d'obtenir l'abondance des biens d'En Haut sur le monde entier. Les deux sœurs ont pour proche parent l'abbé Laurent Lapedota, prêtre d'une vie exemplaire et d'une délicatesse de conscience qui impose à tous les plus profond respect; c'est le seul visiteur de cette humble intérieur, où l'on sait s'entretenir de des choses de Dieu, et où la conversation est tout au ciel, selon la recommandation de saint Paul.

Pour se rendre auprès du *Sin-Bambino*, il faut monter au premier étage de la maison des sœurs Paravechia. Le rez-de-chaussée est inhabité; un pauvre escalier conduit aux deux chambres supérieures. La première sert d'habitation aux deux sœurs qui s'y tiennent avec une personne de charge, pour les soins du ménage, vu leur âge avancé. La seconde chambre a été transformée en un petit oratoire où les pèlerins en grand nombre vont s'agenouiller devant la merveilleuse statue du saint Enfant Jésus qui est placé dans une nouvelle crèche, richement ornée; c'est là que les fidèles viennent recevoir des grâces sans nombre et contempler les prodiges dont nous allons maintenant parler plus en détail.

III.—Pour rester dans la plus exacte vérité, nous nous en tiendrons à la traduction fidèle de la Relation officielle qui a été faite de ces admirables prodiges par M. l'abbé Bruni, prêtre de la Congrégation de la Mission, avant la suppression des ordres religieux en Italie et, depuis, supérieur du grand séminaire de Bari et président de la Commission d'enquête instituée par l'illustre et savant archevêque de Bari, Monseigneur Pédicini.

Remarquons d'abord ici que les premières manifestations du prodige eurent lieu le 19 mars 1866, fête de saint Joseph, lundi de la semaine de la Passion, au moment même où l'archevêque de Bari était exilé de son diocèse par le gouvernement italien.

Sueur et Sang de la sainte Image. "Les sœurs, dit l'abbé Bruni, ont commencé le 19 mars 1866, vers deux heures du soir, elles ont continué depuis ce jour, lundi de la Passion, jusqu'à dimanche des Rameaux. Elles avaient lieu pendant le jour et non dans la nuit. Dans la suite elles se sont renouvelées des milliers de fois, pendant plusieurs heures, plus ou moins, selon les circonstances des fêtes.

"La sueur du sang s'est montrée la première fois dans la matinée du dimanche des Rameaux, elle eut lieu le mardi et le mercredi de la semaine sainte; mais la soirée du jeudi-saint et le matin du vendredi saint le sang fut d'une grande abondance. Pendant les années suivantes, cette sueur de sang se renouvela des milliers de fois, tantôt le jour, tantôt la nuit, et cette sueur persistait pendant plusieurs heures. Le fait avait lieu surtout aux jours où la Sainte Eglise célèbre les fêtes importantes de Notre-Seigneur ou de la Très-Sainte Vierge.

"Des que le prêtre Laurent Lapedota eut vu la première fois ce grand prodige, il en fit part, en l'absence de Sa Grandeur Monseigneur l'archevêque, à son délégué, l'archidiacre Petruzzelli; celui-ci put vérifier à loisir la vérité du fait, et en même temps que lui d'autres témoins, prêtres et laïques, parmi lesquels nous nommerons le chanoine théologien d'Aloja, le chanoine Maggi, Joseph Gatta, Pierre Cassano, prêtres. Tous virent en ce moment, ainsi que plus tard, le prodige de l'Enfant Jésus avec des sueurs, de même que je le vis moi-même. Or, il s'agit ici d'un fait que chacun peut constater de ses yeux.

"Le *Bambino* est en cire d'une pureté qui le rend transparent, et les témoins observèrent avec soin qu'il n'y avait rien à l'intérieur et que n'est point possible d'y introduire quoi que ce soit. En l'année 1867, depuis le jeudi saint jusqu'à vendredi, M. Bruni et d'autres virent avec lui une grosse goutte de sueur blanche au bas-ventre et une autre semblable sur la tête. Mais en même temps du front et de la main droite il décollait des gouttes d'un sang noir qui allaient en grossissant. Ainsi, une sueur naturelle apparaissait sur une partie du corps, et sur une autre on voyait une sueur de sang, et cela au même moment.

(A CONTINUER.)

Suite des Extraits et Lettres publiés par un ami du Journal, dans le cours du mois de Juillet dernier.

HOMMAGE A NOTRE-DAME DES ANGES.

Extrait d'une lettre de Monsieur le Comte de Massara (aujourd'hui Frère Marie Joseph des Anges) à sa sœur Madame la Comtesse de Wiesenberg.

(Prusse.)

Cologne, ce 9 Octobre 1870.

Ma chère sœur,

C'était le 29 du mois de mai de cette année vers les 7 heures du soir, j'étais dans la cellule du R. P. de Bray; Notre-Dame des Anges, tu le sais, m'avait blessé au cœur. Avant de prononcer mes engagements de Novice, dans l'abbaye de B. je tins à te communiquer l'entretien que j'ai eu avec le bon Père, il te touchera; il te fera du bien.

Le Père de Bray, est fou de tout ce qui a rapport à la Ste. Vierge, aussi en voyant la Lune, la Reine des nuits, qui montait peu à peu dans le Ciel en respirant la brise embaumée qu'elle amenait de l'Orient, il versait des larmes d'attendrissement et soupirait après la patrie comme le cerf altéré soupire après les eaux.

Quand est-ce que je verrai la Très Ste. Vierge, me disait-il avec amour; qu'il me tarde de lui baiser les mains au ciel! Regardez donc, Monsieur, le spectacle de cette belle nuit.

C'est bien beau, mon Père, bien beau! Mais qui pourrait décrire les nuits que j'ai passées depuis quelques jours! dans quelles angoisses!

Ne pouvant me faire partager son enthousiasme, il me pria de lui raconter mes peines, de lui faire connaître leur nature et leur cause.

J'ai, mon Révérend Père, 32 ans. Je suis né à Naples, et je m'appelle le Comte Joseph Massara: Mon enfance s'est écoulée dans la pratique des vertus les plus chrétiennes; mes parents se firent toujours un devoir de me former à la piété.

Mon père qui était un riche propriétaire fut ruiné et dut quitter sa patrie. Il se retira à Marseille avec ma mère, ma sœur et moi; ma sœur s'appela Marie; je l'ai depuis mariée au Comte de Wiesenberg, elle est bien bonne et bien sainte, c'est une aimable femme.

Arrivé à Marseille, mon père entra comme employé dans une riche maison de négociants. On me fit élever dans une petite pension du quartier, et comme je me montrais beaucoup d'intelligence, un professeur qui demeurait dans la même maison que nous, me prit en grande amitié et voulut lui-même, me faire faire mes études, jusqu'à 18 ans, je suis demeuré très pieux, mais alors, ma sœur Marie et moi, nous eûmes le malheur de perdre nos parents dans l'espace de quelques jours: Nous partîmes pour Paris, je jouai à la Bourse, et j'eus la bonne fortune d'y gagner un très peu de temps une somme de 700,000 francs.

Me voyant riche au-delà de toutes mes espérances je mis ma sœur au couvent pour être plus libre, échapper à ses conseils qui commençaient à me fatiguer et je me livrai au désordre. Les consolations célestes disparurent avec le jour et les ténèbres les plus épaisses. Me croyant privé des bontés de Dieu, j'étais sous le plus dur et le plus pesant esclavage, croyant vivre dans un coin de l'enfer, je commençai à me jeter à corps perdu dans le mal, espérant trouver dans cette révolte contre Dieu quelques consolations.

Je parcourus toute l'Europe, visitai les villes les plus célèbres, me rassaisant partout des plaisirs et des joies du monde.

De Vienne, je fus à Rome, j'eus le bonheur d'y rencontrer le St. Père de Vilefort, quel homme admirable! Quelle douce charité! Quelle distinction dans les manières.

Et comment, me dit le bon Père de Bray, l'avez-vous connu, Monsieur le Comte?

J'avais, mon Révérend Père, connu à Naples la famille des Princes de Bressia; je la retrouvai à Rome; je les accompagnai au Palais du Vatican, où j'eus le bonheur de faire la connaissance de ce bon et saint Père: Plus tard il dit la messe dans la chapelle de St. Ignace, et après son action de grâces, il nous donna à chacun une image de Notre-Dame de la Strada, signée par le T. R. P. Général de votre Ordre.

J'ai aussi visité la terre d'Égypte, ses fameuses pyramides, ses Nécropoles royales et ses ruines gigantesques.

J'ai parcouru la vallée de Tempé, les bois de l'Olympe, les côtes de l'Attique et du Péloponèse, les ruines de Palmyre et de Césarée. Je me suis même assis sur les têtes d'hommes et de lions qui soutenaient à Balbeck et à Palmyre les chapiteaux du Temple du soleil: où fleurit jadis une ville opulente, où fut le siège d'un Empire puissant règne aujourd'hui un morne silence; seulement, à de longs intervalles, l'on entendait les lugubres cris de quelques oiseaux de nuit et de quelques chacals.

Mais, monsieur le Comte, reprit le Père de Bray, la solitude devait bien vous peser; vous deviez avoir souvent des moments d'ennui.

Je n'étais jamais seul, mon Révérend Père, une jeune personne que j'avais connue à Paris, m'accompagnait partout: sans elle, je serais mort d'ennui.

Vous a-t-elle accompagné à Toulouse. Oui, mon Père! C'est justement elle qui m'a mené ici! Elle m'a quitté, il y a aujourd'hui 9 jours: si vous saviez ce que je souffre; il me semble que je suis en enfer.

Mais mon ami, quelle est la cause de son départ? Vous étiez sans doute marié avec cette jeune fille. Nous étions ici, depuis 25 jours quand il lui prit fantaisie d'aller au Sanctuaire de Notre-Dame des Anges. Le motif qui la faisait agir était bien loin d'être bon; elle voulait tout simplement se moquer de vous et vous insulter jusque dans l'Eglise. Je veux me disais elle, me venger de la conversion d'Edmond par Notre-Dame des Anges.

Habitué à faire ses volontés, j'étais tout à fait dans ses idées et nous partîmes de grand matin. Il y avait à peu près 15 ans que je n'étais entré dans une église pour y adorer Dieu; aussi je l'avais complètement oublié. Je ne savais comment prier; je ne connaissais d'autre Dieu que le plaisir et les divertissements du monde: que cette excursion m'ennuyait.

Mais du moins, monsieur le Comte, avez-vous dit à la T. Ste. Vierge que vous vouliez l'aimer?

Je n'y pensais même pas, mon Père, je causais avec la jeune fille; mais quelles causeries, mon Révérend Père! Dieu seul le sait, et pourtant Notre-Dame des Anges nous a traités en enfants gâtés, mon Révérend Père, vous allez en juger vous-même.

Pendant que vous disiez la messe nous eûmes la bonheur de voir une troupe inouïable d'anges en aussi grand nombre, se tenant dans l'Eglise, ils étaient éblouissants comme le soleil et chantaient en chœur la grandeur et la gloire de la Reine des cieux. A la consécration, ils se prosternèrent la face contre terre se voilant de leurs ailes et après la consécration ils recommencèrent leurs cantiques sacrés jusqu'à la fin de votre messe. La chapelle de Notre-Dame des Anges était inondée de lumières qui rejaillissaient dans toute l'Eglise et se reflétaient sur trois jeunes religieuses, d'une admirable piété, du maintien le plus édifiant. Un clerc nous dit que c'étaient les Ste. Famille d'Amiens qui tenaient l'école de Pourville. Quand à vous, mon Révérend Père, le soleil vous servait de vêtement et de votre corps jaillissait des torrents de lumière semblable à l'astre du jour qui se lève à l'horizon dans les plus beaux jours du printemps.

A cette vue le sarcasme disparut de nos lèvres et nous tombâmes à genoux, Josephine et moi, sans pourtant proférer un seul mot de prières.

Quelle est cette Josephine, mon ami me dit le Père de Bray.

C'est mon Révérend Père, la jeune fille qui me suit depuis mon départ de Paris et avec qui j'étais venu à l'Eglise de Pourville. La messe était terminée et nous allions nous retirer, quand tout d'un coup, une voix formidable et semblable au bruit du tonnerre, se fit entendre dans l'Eglise prononçant distinctement ces paroles:

"Chassez ces démons? Chassez ces démons."

Josephine effrayée, saisi d'épouvante, se mit à sangloter, poussée par une main invisible nous fûmes réellement chassés de l'Eglise et sans savoir de quelle manière, nous nous trouvâmes sur la place.

Le retour de l'Eglise fut des plus tristes: Pour comble de malheur nous reconstruons dans l'escalier de l'hôtel où nous étions descendus notre propriété, brave femme mais bavard à l'excès. Je ne pouvais la souffrir. Elle nous demanda avec anxiété ce que nous avions; Pourquoi pleurez-vous nous dit-elle? Et vous, Monsieur le comte, vous avez l'air d'un enterré. Vous toujours si gai, si joyeux, si galant pour les Dames? Qu'avez-vous donc? allons déridez-vous.

Josephine lui raconta alors ce qui s'était passé à Pourville. Mais reprit Madame Louise, il faut remercier Notre-Dame des Anges des grâces qu'elle vous a faites.

Madame lui dit-je avec fureur, je n'ai besoin ni de vos conseils, ni de vos bavardages! L'escalier le camp où je vous jette à travers l'escalier.

Quelques jours après, Madame Louise vint nous revoir, elle nous parla longuement de vous et de Notre-Dame des Anges; elle voulut même à toute force nous inscrire sur la liste des Associés, et cela malgré nous, malgré notre volonte, malgré mes cris de fureur. A peine était-elle sortie, que Josephine me déclara qu'une voix intérieure lui ordonnait d'aller se confesser.

Toi, aller te confesser? Folle que tu es!

Plutôt te voir mourir et mourir à mes pieds, Entends-tu? Jamais je n'y consentirai je te tuerai plutôt, et je criais comme un écorché. Enfin ne pouvant plus contenir ma fureur et souffrant sous le proxénisme de la colère maudissant Dieu, et vous mon Père, maudissant Notre-Dame des Anges et votre œuvre je passai dans la chambre voisine, où je retrouvai le calme.

Quand je rentrai dans la chambre de Josephine elle avait disparu. Oh! Mon Révérend Père, que cette journée me parut longue! j'oubliais jour la de boire et de manger; et n'en pouvant plus je m'endormis sans m'en douter.

A huit heures du soir elle n'était pas encore revenue je croyais devenir fou, quelque instant après on sonna à la porte j'y cours, mais que vois-je un porte faix m'apportant une lettre.

Qui t'a donné cette lettre, lui-dis je avec colère? Qui t'a donnée? Je veux le savoir? Mais le drôle effrayé de mon air menaçant au lieu de répondre se met à faire à toute jambe descendant les escaliers quatre à quatre et criant à tue-tête. On m'assassine on m'assassine.

As ces cris les voisins et les voyageurs sortent de leurs chambres et Madame Louise tout essouffée se précipite dans l'escalier arrive vers moi me menaçant du poing.

Que voulez-vous lui crier-je de toute la force de mes poumons?

Co que je veux, Monsieur que vous n'assassinez pas les gens chez moi? Vous voulez donc me livrer à la police me faire comparaître en Cour d'Assises! me faire mettre en prison, me déshonorer?

Pour toute réponse je lui fermai la porte sur le visage et tremblant d'émotion, bouillonnant de rage lui la clarté d'une bougie la lettre que voici, mon Révérend Père. Voulez-vous en prendre connaissance?

Elle était ainsi conçue.

Toulouse ce 20 mai 1872.

Monsieur,

J'ai eu le bonheur aujourd'hui de m'approcher du St. Tribunal de la pénitence j'ai promis de me convertir j'ai promis de ne plus vous voir, quand vous recevrez cette lettre je serai déjà loin.

Si j'avais aimé le bon Dieu et Notre-Dame des Anges, comme j'ai eu le malheur de vous aimer, je serais devenu une grande Sainte au lieu que je suis une grande pécheresse; je vais m'enfermer dans un Couvent pour y faire pénitence; limitez moi dans mon repentir.

C'est notre Dame des Anges, qui m'a convertie! C'est le R. P. de Bray qui a reçu ma confession. Allez le trouver il vous parlera de la T. Ste. Vierge.

Votre Sœur en J. C.

JOSÉPHINE.

Voilà, Mon Révérend Père, 9 grands jours que j'ai reçu cette lettre. Depuis j'ai bien souffert! Maintenant vous connaissez ma vie voulez-vous me confesser?

Quand je me relevais j'étais converti: le bon Père m'embrassait cordialement oh? Ma chère Sœur que j'étais heureux!

Adieu, mon bon Père, lui dis-je, en quittant le

Père de Bray, adieu? et au revoir au Ciel! Demain je vais m'enfermer dans un Couvent, servir, bénir, louer, et glorifier pendant toute ma vie Notre-Dame des Anges. C'est elle qui m'a ramené à Dieu! c'est-elle qui m'obtiendra miséricorde. Adieu encore bénissez moi, Père, à vous à la vie à la mort.

Tels furent mes adieux, au Père de Bray; Si jamais tu lui écris, dis lui que je pense sans cesse à lui que je l'aime toujours, et que je l'aimerais jusqu'à mon dernier soupir.

Adieu aussi à toi ma bonne Sœur, je t'aime et t'embrasse de tout mon cœur.

Ton Frère et ami pour toujours,

FRÈRE MARIE JOSEPH DES ANGES.

La Réclatation de 3 Ave Maria et 3 invocations à Notre-Dame des Anges, est la tâche journalière des Associés de l'Archiconfrérie de N. D. des Anges.

On peut se procurer des billets d'Admission chez les Dames Ursulines des Trois-Rivières.

Nouvelles de Rome.

(Troubles à Rome.)

On nous écrit de Rome, le 15 juillet: Les troubles des deux jours précédents se sont renouvelés samedi soir. Cette fois-ci encore la place Navone en a été le théâtre. Il paraît que cette place est le quartier général de toute la canaille. La fin de ce rassemblement tumultueux a été signalée par l'explosion d'une bombe en carton. Les coupables, deux marins de Civita Vecchia, ont été arrêtés. Il va de soi que les journaux révolutionnaires imputent aux dévotionnaires ces désordres; grâce à leur imagination, la bombe en carton est devenue une bombe en ruivre.

On s'attendait dans la soirée d'aujourd'hui à des scènes du même genre; mais il n'en a rien été, pat suite d'un contre-ordre venu de haut lieu. Certains libéraux trouvent que les catholiques sont suffisamment effrayés, et qu'il est mieux de les laisser tranquilles, afin de ne pas leur fournir le prétexte de crier plus tard que les élections municipales se sont faites sous la pression de la rue.

Parmi les prêtres qui, durant les troubles des trois derniers jours, ont été insultés et frappés, je puis encore vous nommer le célèbre P. Secchi et Mgr. Simeoni.

Un trait de courage que je ne puis passer sous silence; La princesse Arzoli, accompagnée de ses enfants, se trouvait en voiture dans les rues de Rome. La plebe l'ayant insultée, elle ordonna au cocher de s'arrêter (la princesse est fille de la duchesse de Berry et du duc de la Grèce), adressa quelques paroles indignées à ses insulteurs, puis se tournant vers les sergents de ville, jusqu'alors si moins impassibles de la scène, elle leur dit: "Et vous, Messieurs les gardes de la sûreté, vous êtes encore plus lâches que ces misérables!"

Quand la noble femme s'éloigna, tout le monde lui fit place et plus d'une front se découvrit respectueusement.

(Elections municipales.)

Il serait trop long d'énumérer les stratagèmes auxquels ont recourus les Subalpins pour assurer le triomphe de leurs candidats. Je ne vous parlerai pas des listes électorales soustraites à l'examen du public un jour avant l'expiration du délai légal. Je me tairai encore sur le mauvais vouloir contre lequel se heurtent nos amis allant à la préfecture demander l'inscription de leurs noms sur les listes électorales. Je me bornerai à vous entretenir des moyens d'action employés par le Gouvernement.

Dans tous les Ministères, dans chaque branche de l'administration civile et militaire, on dresse la liste des employés. En vertu de ce que je ne sais quelle loi, parait-il, accordée le droit de cité après trois mois de résidence, tous ces messieurs sont appelés à voter. Les décorés et médaillés jouissent du même privilège. On fait des efforts inouïs pour rapprocher les différentes fractions du parti libéral et faire adopter une seule liste de candidats, composée par une moitié de prétendus conservateurs, et par l'autre, de radicaux.

Notre situation est difficile; il nous faut lutter contre la coalition du Gouvernement et des radicaux, soutenue par une masse d'émigrés dont nous sommes inondés depuis le 20 Septembre, et beaucoup de nos troupes se trouvent éloignées de Rome en cette saison d'été. Nous ne sommes pas dans une de ces villes de province où l'on n'a devant soi que les libéraux de la localité; indépendamment de l'armée régulière, il nous faudra encore combattre une armée d'auxiliaires.

Quoi qu'il advienne, nos adversaires ne pourront nier que nous les aurons obligés à user de tous les moyens dont ils disposent pour soutenir notre première attaque.

Le jour des élections a été renvoyé du 28 juillet au 4 août, sous prétexte de valoir plus scrupuleusement à la vérification des listes. Nous verrons si on donnera suite aux réclamations des catholiques. En attendant, les conseils des différentes associations catholiques se sont réunis pour former la liste catholique. Dès que cette liste aura été définitivement fixée, je m'empresse de vous la transmettre.

Le Cercle Cavour vient d'adresser au Ministère de l'Instruction publique son enquête sur les écoles catholiques. Je vous ferai grâce du contenu de ce factum, je me bornerai à vous en faire remarquer la conclusion par laquelle il est officiellement avéré que 4,261 élèves seulement fréquentent les écoles communales, tandis que les écoles catholiques en comptent 19,321.

Le plus drôle en tout ceci, c'est que le ministère est nommé, au nom de l'opinion publique, de parer remède à un état de choses si déplorable! Il n'y a pas à douter que S. Exe. le ministre de l'Instruction publique ne s'empresse de déférer à cette injonction libérale. Elle lui a été présentée par les cinq membres de la commission du Cercle Cavour, qui sont: le juff Sottimio Piperno, le trop fameux avocat Marchetti, l'attaché Polissier, un certain David Silvagni, chef du bureau de statistique municipale, et un nommé Quirino Léoni.

Les grandes manœuvres militaires qui doivent être exécutées sous le commandement du prince Humbert auront lieu du 18 au 31 Août. C'est le long du Tessin, entre Arosa et Oleggio, que le prince héréditaire ira enfilier ses lauriers.

Le conseil supérieur de la Banque nationale italienne a décidé de construire un grand palais sur le Quirinal. Cet édifice coûtera trois millions. Les bureaux de la banque seront trans-

portés, au mois d'octobre prochain, de Florence à Rome.

Hier matin, quelques-uns des bureaux de l'excellent journal la *Fruste*, leur intention était de s'emparer de l'édition du jour, déjà prête à être distribuée. Mais le gérant devint leur dessein, et sur un signal de lui, un ouvrier s'éleva emportant 3000 exemplaires, non sans vite tout faire pour que nos gaudes ne pussent le poursuivre en voiture, l'attrapant lui enlever ses feuilles et se diriger au galop vers le pont St-Ange, dans l'intention évidente d'en faire hommage au Tibre.

L'ouvrier ne perdit pas la tête; une fois dépouillé, il se mit à poursuivre ceux-là même qui lui avaient donné la chasse, en criant: au voleur! au voleur! On lui jeta bien quelques pierres, mais il continuait de plus belle à courir et à crier: au voleur! au voleur! Deux de ses agresseurs prirent peur, sautèrent de la voiture et s'enfuirent. Les deux autres furent arrêtés sur la place de *due Ponti*, et conduits à la police d'où, après la déposition du gérant de la *Fruste*, on les logea aux *Carceri naves*. Ces héros en herbe de la dévotion sont: l'un, le fils du célèbre avocat Petroni de Bologne, jadis vicaire et aujourd'hui successeur de Marzini, et l'autre, le fils d'un certain Spida de Pesaro.

LES TROIS-RIVIERES.



LUNDI 12 AOÛT.

Nicolet.

La lutte s'est terminée dans le comté de Nicolet par une majorité en faveur de M. Gaudet d'environ 1400 voix. C'est jusqu'à ce moment le plus beau triomphe qu'il ait obtenu dans la présente campagne électorale.

M. Gaudet le méritait à cause de son intégrité et de la grande liberté dans laquelle il a su toujours se maintenir à l'égard des hommes publics et des intérêts matériels de la politique, et principalement à cause de son filèle attachement au véritable parti conservateur et au programme catholique.

Si son vote n'a jamais été circonvenu par d'autres nécessités que celle d'obéir à sa conscience, et si jamais sa conduite parlementaire n'est mise à l'épreuve, elle pourra être discutée mais elle ne sera jamais l'objet d'aucune flétrissure par ce que ses adversaires pourront mettre en doute l'honnêteté des motifs qui l'ont fait agir. C'est le plus beau témoignage que puisse mériter un homme public, et nous sommes heureux de constater que ce témoignage vient de lui être décerné par la presque unanimité de ses électeurs.

Le comté de Nicolet compte plusieurs hommes marquants parmi ses anciens représentants, mais nous ne croyons pas qu'il en compte un seul qui ait joui plus longtemps de sa confiance et éprouvé d'avantage, les hommes aux mauvais principes. Les Dorian, les Lacombe, les David et le Noël Hébert ont tous à tour cherché à se servir de la politique pour voir ébranler la confiance des électeurs dans le clergé; mais M. Gaudet les a toujours, ou lorsqu'il a pu le faire, éloigné de sa parole ou éloigné par la crainte qu'il a su leur inspirer. N'eût-il point d'autres titres à la confiance de ses électeurs que ceux là seuls lui suffiraient.

M. Gaudet a eu un opposant dans la présente élection, il a renoué dans quelques paroisses des porte-paroles d'argent et des corrupteurs du peuple; jusqu'à la veille de la votation des tentatives extraordinaires ont été faites pour lui acheter ses meilleurs partisans; mais dans le comté de Nicolet le vieux proverbe vit encore: bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée, et M. Trahan a reçu des électeurs la flétrissure qu'il méritait. Il n'a pas été vaincu il a été repoussé ignominieusement.

Lundi soir après la votation terminée, environ 400 électeurs réunis de plusieurs paroisses du comté ont présenté à M. Gaudet au nom de tous les électeurs avec son portrait admirablement exécuté par l'artiste M. A. Rho, la jolie adresse qu'on va lire. Nous avons remarqué entre autres personnes présentes, le Révérend Messire S. Malo curé de Beaumont, Jos. Jutra Eor. D. Mailhot, Eor., N. St. Arnaud, Eor., et plusieurs citoyens marquants dont les noms nous échappent.

C'est M. A. Boudin, régistrateur, qui a fait la lecture de l'adresse.

A Joseph Gaudet, Ecuier, Député pour le comté de Nicolet, aux Communes du Canada.

Monsieur, Depuis quinze ans que vous représentez le comté de Nicolet, vous avez en maintes occasions, reçu des électeurs, les hommages les plus flatteurs, comme les mieux mérités.

Chaque fois que l'occasion s'en est présentée, ils n'ont pas manqué d'en profiter pour vous donner les marques les plus éclatantes de leur confiance, de leur estime et de leur haute considération.

Le fait de vos élections illustrées par acclamation et de la défaite complète de vos adversaires dans la lutte qui se termine aujourd'hui, si glorieusement pour vous et vos amis, après vos quinze années de service comme député; ce fait, disons-nous, serait à lui seul suffisant, pour donner la mesure du degré de confiance que les électeurs reposent en vous.

Ainsi, en regardant aujourd'hui vous présenter nos hommages et nos félicitations les plus sincères, nous ne faisons que continuer le concert incessant d'approbation et de haute appréciation de votre conduite publique et privée.

Mais, pour vous donner une nouvelle marque de notre estime et de notre affection pour vous et pour votre famille, et dans le but d'en perpétuer le souvenir aussi longtemps que possible; nous avons fait prendre sur une de vos photographies, par notre habile artiste M. Rho, le portrait que voici et que nous avons l'honneur de vous présenter nous de tous vos amis et électeurs de ce comté, en vous souhaitant à vous, à votre dame et à toute votre famille, une longue vie pleine de prospérité, et exempte de toute adversité; et à vous en particulier, encore, une longue suite d'années dans la vie parlementaire comme député du comté de Nicolet.

Beaumont, ce huitième jour de mois d'août, mil huit cent soixante-et-douze.

Vos Electeurs.

Voici la réponse de M. Gaudet:

Mrs. les électeurs et citoyens du comté de Nicolet,

Vous me permettez de répondre aussi brièvement que possible à la gracieuse adresse que vous me présentez. Les circonstances fâcheuses dans lesquelles je me trouve par la maladie grave de mon épouse, m'empêchent de rendre mes pensées plus confuses. Je suis forcé de vous dire qu'un autre sujet d'embarras pour moi est de trouver des expressions assez fortes pour vous témoigner toute ma gratitude. Dans votre adresse, vous faites allusion aux témoignages de considération souvent répétés et la part des électeurs pour les services que j'ai pu rendre au comté. Je puis vous assurer avec toute la sincérité de mon âme, que si je n'ai pas fait plus il ne faut pas en accuser ma volonté. J'ai toujours fait toute en mon pouvoir, et suivant la mesure de mes forces pour promouvoir les intérêts du pays et de mon comté particulier. Comme vous avez bien voulu faire allusion à mes élections passées, vous me permettez de vous dire que si j'ai toujours éprouvé la plus grande satisfaction dans mes rapports avec les braves électeurs du comté, aujourd'hui j'en éprouve encore davantage pour la raison que tous ensemble nous sauons le comté d'une grande humiliation. On ne pourra pas dire qu'avec de l'argent et du whisky on peut faire élire qui l'on veut. Laissons ces flétrissures à d'autres comtés plus malheureux. Merci donc, messieurs les électeurs et citoyens de votre reconnaissance pour mes quinze années de service comme mandataire du beau comté de Nicolet. Merci encore pour les sentiments d'affection et de confiance que vous exprimez au sujet de mon épouse et de ma famille, soyez persuadés que les années qui me restent à passer au milieu de vous seront employées à vous donner les marques de ma reconnaissance et un nouveau témoignage de la droiture de mes intentions.

Le portrait que vous voulez bien me présenter m'est agréable et le sera aussi pour ma famille, qui ne peut manquer de s'unir avec moi pour le garder en précieux souvenir, et vous en témoigner à tous, braves électeurs du comté, les plus vifs sentiments de reconnaissance. Soyez persuadés qu'au dernier moment de ma vie ce sera une grande consolation pour moi de laisser à ma famille ce témoignage de votre estime, qui ne peut manquer de l'honorer grandement et sera la plus belle part de l'héritage que je lui léguerais. Merci donc Mess. les citoyens, et électeurs du comté de Nicolet, de vos bonnes dispositions à mon égard. Je vous dirai en terminant que je suis heureux de signaler à cette nombreuse assemblée que l'habile artiste M. Rho, est natif de ma paroisse. Encore une fois merci, en vous promettant d'en ne rien négliger pour vos intérêts aussi longtemps que la divine providence me tiendra au milieu de vous.

J. GAUDET.

Maskinongé.

La lutte s'est terminée dans le comté de Maskinongé par la victoire de M. Boyer sur M. Caron. La majorité est de 217.

M. Caron est un des membres de notre district qui se sont le plus distingués en parlement.

De regrettable division dans son comté et la corruption électorale, sont en partie les causes de sa défaite.

Nous regrettons de le dire, une partie notable des électeurs de chaque parti, n'ont pas observé les règles prescrites par nos conciles pour le choix des candidats, et si énergiquement rappelés par Sa Grandeur Mgr. des Trois-Rivières. Aussi rien n'est moins contestable que le choix du candidat n'a pas été fait sagement. La lutte commencée sur le terrain des principes s'est terminée sur celui des intérêts et c'est pourquoi elle n'a produit aucun autre résultat que la démoralisation.

La *Minerve* dans sa discussion avec le *Nouveau Monde*, a cité fort mal à propos des extraits du *Journal*, nous remettons faute d'espace notre réponse à jeudi.

Election de Québec-Centre.

Monsieur Cauchon, jubile, il est déclaré l'élu des citoyens de Québec-Centre, par la violence et le sang. Ne croyez pas que cette victoire soit le résultat de la confiance que la majorité des électeurs ont eu en lui. Comme chez lui, la fin justifie les moyens, il a su mettre à profit une première faute de l'organe ordinaire de la classe mercantile bretonne, et par suite des conséquences futures, il est parvenu à exciter à un degré presque incroyable, par ceux qui connaissent son impopularité personnelle et le manque de confiance d'un grand nombre de ses concitoyens, le sentiment religieux catholique, d'une partie de notre population, au point de leur persuader que cette élection était une lutte entre le protestantisme voulant dominer et imposer ses lois aux catholiques.

L'entraînement populaire est connu, une fois lancé dans une voie, la raison, la justice, la vérité, en un mot, aucune considération opposée à cet entraînement ne peut l'arrêter.

Le *Morning Chronicle*, et quelques-uns de ses amis, avaient commis plus qu'une bêtise, en réclamant le droit d'être représentés, non seulement comme classe mercantile, mais comme protestants. C'était ridicule, d'insister sur le droit d'un représentant protestant, lorsque déjà dans les communes la très grande majorité protestante est là, pour sauvegarder leurs intérêts, surtout, lorsque des collèges électoraux catholiques envoient au Parlement plusieurs protestants, sans égard à leur religion.

La population bretonne mercantile et industrielle, comprit qu'elle ne devait pas soutenir ces prétentions de quelques fanatiques, ou d'exaltés, et lorsqu'elle s'est présentée avec son candidat, elle a répudié la plateforme protestante, pour s'en tenir à celle d'un représentant breton, comme faveur due à une minorité ayant de grands intérêts dans Québec qu'elle pouvait promouvoir avec plus d'avantage que le candidat opposé.

Si M. Cauchon, ce champion de nouvelle espèce de la religion, fut élu le catholique de principes que l'Eglise reconnaît, voyant que son adversaire déclarait solennellement, qu'il ne se présentait pas comme le représentant d'une religion particulière, mais avec la ferme détermination, de rendre justice, même aux minorités catholiques opprimées, il ne se serait pas effrayé, (comme il y a réussi) à tromper par ses écrits et ceux de ses satellites, dans son journal, les masses toujours si susceptibles, quand il s'agit surtout de religion; il eût rencontré son adversaire sur la même ligne respectif de chacun.

Le talent, l'expérience, l'énergie, et disons le mot, l'audace heureuse étaient en sa faveur, son impopularité méritée, le manque de confiance du plus grand nombre, la conviction que tout à sa vie politique, depuis sa première entrée au gouvernement, n'a été que pour son intérêt personnel, sa conduite scandaleuse comme directeur, président du Chemin de fer de la Rive Nord, ses basses et méprisables colonnes, attaques personnelles contre les membres du clergé, y compris même des évêques, plaçaient hardiment contre lui.

Les plus malveillants ne pouvaient rien établir contre l'honorabilité du marchand protestant, son adversaire, et avec le concours de ce dernier et de la classe mercantile prête à le soutenir, le chemin de fer devait se faire sans l'intervention d'un spéculateur justement craint, à cause d'actes publics trop connus. Le danger était imminent, M. Cauchon vit qu'il ne serait pas élu, un seul moyen lui restait, prendre en mains le manteau de la religion, et soulever les passions d'hommes, qui n'avaient pour guide qu'une presse résolue à les tromper.

Ce n'est pas pour M. Cauchon que les diverses nuances politiques ont voté, mais les uns voyaient en lui la réalisation du chemin du Nord, les autres, la très grande majorité le défenseur zélé de la religion attaquée. Ce sentiment religieux fait honneur à notre population québécoise, et une fois convaincu que sa religion était attaquée, l'excitation devint trop vive pour permettre à la raison et à la logique de faire entendre leurs voix. Aussi vit-on des hommes de profession se montrer moins accessibles à la froide discussion de la question soulevée, que d'honnêtes ouvriers à qui on expliquait qu'il n'y avait aucune question de religion en litige.

Le plus comique en tout cela, était la part prise par quelques femmes dévotes, qui faisaient intervenir Mess. les Curés et l'Archevêché même en faveur du catholique M. Cauchon. Le public n'ignora pas qu'à Québec, parmi le clergé, il y a certaines sympathies pour ce monsieur; la dernière élection des directeurs du chemin de fer du Nord a fait plus qu'indiquer un de ces cas.

Ce n'est pourtant pas la conduite antérieure de M. Cauchon qui, en peu de lignes, a été retracée dans un article récent de votre journal, publié dans l'*Evening*, devrait engager le clergé de Québec à donner à cet homme public, un appui cordial. Saurait-il qu'il y aurait vraiment antagonisme entre le clergé des divers districts? Ou, nonobstant certaines déclarations faites en hauts lieux, le clergé veut-il courir le risque de perdre l'influence morale qu'il possède encore, j'ose espérer, ou descendant dans la lice, pour favoriser ou opposer un candidat dans une élection comme la nôtre?

Les colonnes de M. Cauchon contre le clergé de Champlain, contre un nombre d'autres membres du clergé, en différents temps et en sans exception les chefs, les Evêques, devraient ouvrir les yeux de tous les membres du corps. Insulteur public, contre tout ce qui est dans son chemin à la fortune, aux honneurs, il ne respecte rien. Lisez dans son journal d'hier, le dernier paragraphe du premier article éditorial, s'adressant au *Nouveau Monde* et au *Journal des Trois-Rivières*:

"Qu'avez-vous fait à Québec, à Champlain? et à Montréal que triste rôle jouez vous, TRAINANT dans l'arène électorale, pour satisfaire vos tristes ambitions, un EVEQUE MOURANT, et en le FAISANT L'INSTRUMENT DE VOS TURPITUDES et de vos HAINES?"

Un écrivain mourant se faisant l'instrument de turpitudes et de haines!!

Et si se trouvaient encore des membres du clergé catholique sympathiques pour un insulteur public de ce caractère, et un catholique laïque (je ne parle pas de la classe nombreuse des libéraux) aurait confiance en un tel homme?

Où allons nous donc en Canada.

VÉRITÉ.

Québec, 9 août 1872.

CORRESPONDANCE.

Nicolet, 8 Août 1872.

2 h 15 P. M.

M. le Rédacteur,

La votation est commencée depuis 9 heures ce matin et chose singulière c'est que M. Trahan n'a personne ici pour le représenter. Quelques-uns disent qu'il a résigné; d'autres mieux informés prétendent qu'il est allé en Turquie, pays on l'on fume... Mais assez, toujours est-il qu'il n'y a que les *Gaudet* qui votent et dans les rues de notre bon village on entend que ces mots: triste, triste. C'est triste en effet, M. le Rédacteur, non seulement pour les partisans de la bonne cause, mais encore pour ces pauvres personnages à la tête desquels figure un homme de profession, aux cheveux blancs. C'est triste! Pauvre Docteur comme il doit s'en mordre la langue. Et ce cher Docteur de Ste. Monique, ex-candidat. Dieu quel cil fait-il maintenant! Dire, M. le Rédacteur, presque tous ces gens là marchaient, par leur rançonne, par jalousie et aussi un peu par ARGENT. Si cela n'était pas ridicule, ma foi, on serait tenté de crier *O tempora! O mores!* Mais non, la honte qui couvre leur front aujourd'hui, le remord qui les retient enchaînés dans leur maison, nous font espérer que s'il y a des gens qui s'avilissent par ici, au moins il y a une heure enfin dans leur vie où ils reconnaissent leur abaissement et leur faiblesse. Je dois vous dire M. le Rédacteur, qu'il nous est arrivé par ici, hier, un Citoyen à langue barbe, qui dans son amour pour la patrie, venait de loin pour voter en faveur de M. Trahan. C'est un patriote. Nourri dès son bas âge de principes les plus sages, ignorant jusqu'au suprême degré, il a laissé sa charmante localité pour venir ici se montrer, à ceux qui ne le regrettaient pas; vrai Trahan, c'est-à-dire rouge foncé, annexionniste il est ici aujourd'hui pour être présent à la suite de son candidat qui s'écroule sous le poids de son insignifiance et de son indignité. S'il vous plaît, M. le Rédacteur, tachez donc de lui montrer son A. B. C. Je termine, M. le Rédacteur, et je souhaite que M. Gaudet, homme capable et vrai canadien, ne soit pas trop mortifié d'avoir eu à lutter avec des hommes de cette trempe-là.

Votre serviteur,

UN VRAI CANADIEN-FRANÇAIS CATHOLIQUE.

Après avoir donné audience le matin du 13 juillet à M. le comte de Tauffrichen ministre de Bavière, le Pape se rendant dans la salle du consistoire, y a trouvé réunis tous les employés du commerce et des travaux publics, qui avaient à leur tête S. Em. le cardinal Baraldi, chargé de ce ministère. M. le commandeur Louis Testi, substitut, a lu une adresse très élogieuse, et Sa Sainteté a daigné y répondre en ces termes:

"Les sentiments que vous m'exprimez, la présence de ces employés du ministère du commerce et de la présence même du ministre qui les conduit, me rappellent le mois de novembre 1848."

C'était alors des temps de trouble, et qui pendant furent bientôt suivis d'une ère de tranquillité et de paix. En ce temps se présente un jour dans mon cabinet de ce palais du Quirinal, qu'on m'a enlevé le ministre du commerce et des travaux publics. Cet homme est mort maintenant et je crains qu'il ne soit mort dans les mauvais sentiments dont il avait été animé pendant sa vie. "Il se présente donc devant moi. Et bien que républicain, ayant toutes les allures d'un tribun populaire, il se présente timide et craintif, et à voix basse que les désordres et les émeutes dans le peuple étaient occasionnés par une de mes allocations ou je faisais connaître à toutes les puissances mon refus de m'unir à ceux qui avaient déclaré la guerre à l'Autriche. A quoi je répondis: Le Vicaire de Jésus-Christ doit être en paix avec tous."

"Mais, reprit cet homme, vous pouvez, très Saint-Père, en souffrir de graves dommages."

"Je le souffrirai. Mais, pour éviter des dommages même très graves, je ne ferai aucune chose contraire à l'honneur, contraire à la justice, contraire à la religion."

"Et il en arriva ainsi. Je fus contraint de partir de Rome, à bon droit, je pourrais dire que pour n'avoir pas voulu commettre un acte contraire à la justice, je dus perdre la trône. Il est vrai que mon acte de justice ne fut pas apprécié alors et qu'il ne l'est pas davantage à cet heure."

"De qui pourrions-nous donc attendre des secours? De qui si tous les gouvernements sont dominés par les sectes et sont les fils des ténébreux?" C'est ce que n'est point par ceux-là. De qui donc? Le monde catholique, vous l'avez dit, est tout en prière; il est aux pieds de Dieu, implorant pitié et miséricorde. Hors de là, il n'y a rien à attendre. Pourquoi?"

"Quand S. Jean Baptiste voulait confirmer les disciples qui désiraient savoir si Jésus était le vrai Messie, il leur dit: Allez le demander à lui-même. Ils allèrent, et Jésus leur dit: Rappelez-vous à Jean que les aveugles voient, les sourds entendent, les muets parlent, les boiteux marchent et les morts ressuscitent comme s'il voulait dire; A mes œuvres, connaissez qui je suis."

"Si nous allons frapper à la porte des gouvernements de l'Europe, leurs œuvres, sont au rebours de celles dont parlait Jésus aux disciples de saint Jean. C'est eux, vous les voyez tous les jours d'un soi-disant gouvernement (c'est dit) en Italie, d'un soi-disant gouvernement à Paris; regardez observer ses œuvres, et dites ensuite ce que nous pouvons attendre de ce monde."

"Donc sursum corda, élevons le cœur à Dieu, dauphin nous attendons appui, renfort, conseil et protection, maintenant et toujours."

"Telles sont les paroles que j'ai voulu vous dire avant de vous donner ma bénédiction, une bénédiction qui vous soit utile au milieu des incertitudes présentes."

"Remarquez ces qui se passe en ces jours. Ils parlent de prétendues garanties, de liberté pour tous d'aller aux urnes pour les élections administratives; je vois pourtant que cette liberté s'en va en fumée. Un ministre envoie une circulaire qui épouvante; la place crie, hurle et frémit; les garanties de la liberté n'existent pas."

"Cependant, que chacun fasse ce qu'il peut, qu'il suive le conseil de personnes d'autorité, et si l'on ne réussit pas ce sera une preuve de plus de l'oppression des garanties et de la liberté."

"Je le dis vous personnes, vos familles, et que ma bénédiction vous donne du soulagement, de la consolation, du courage maintenant et toujours. *Benedictio Dei, etc.*"

(Les troubles du 11 et du 12 Juillet.)

On nous écrit de Rome, le 13 juillet; Hier et avant hier nous avons eu un petit prélude de ce qui nous attend le jour des élections municipales. L'ordre public a été sérieusement troublé. Le scandale a commencé devant l'Apollinaire ou les enfants catholiques furent insultés à leur sortie de l'école. Mais bientôt le tumulte prit des proportions les plus grandes et devint une démonstration républicaine et anti-religieuse. De tous côtés on attendait les cris de Mort à Victor Emmanuel! Mort aux prêtres! Vive la république! Vive Garibaldi! Le recteur du collège américain fut insulté et frappé à coups de bâton. Les gardes de sûreté se saisirent en riant à ces scènes révoltantes. Bien plus un citoyen romain s'étant permis de reprocher aux *maestri* de l'admission, il fut lui-même arrêté. La canaille resta maîtresse de la rue pendant trois heures. On ne consentit à la disperser que lorsqu'on la vit approcher du ministère de l'Intérieur, animée des intentions les plus hostiles. Une fois coupés par la police ces bandes se répandirent dans la ville en proférant d'atroces blasphèmes. Sous les fenêtres du Cardinal-Vicaire on cria: Mort au Pape! Abas la religion! A bas celui qui nous a créés! Samedi soir nous eûmes une répétition fidèle de la présentation de la veille. La tumulte commença à 7 heures dans les environs de l'Apollinaire et envahit bientôt la place Navone. Le détachement militaire qui se trouvait sur cette place n'en imposa nullement aux perturbateurs. Un officier les ayant exhortés à rester tranquilles, on lui rit au nez. Comme la veille, ces émeutiers proféraient les blasphèmes les plus horribles. Les *dinamitranti* passèrent sous les fenêtres du Cardinal-Vicaire en sifflant, une attaque projetée contre la rédaction de *Frusta* euhou, grâce à l'attitude énergique de quelques bons citoyens romains.

Vous vous souvenez encore de l'agression inique perpétrée dans l'imprimerie du journal la *Frusta*. Un détail que j'apprends me donna la certitude que cet acte de violence a été commis par des gardes de sûreté. Dès le matin de ce jour on eut lieu des gardes qui avaient servi autrefois dans l'armée pontificale en prévinrent la direction du journal, et pour ce fait, ils virent d'être expulsés de leur corps par ordre de l'autorité supérieure.

Je sais en outre que tous les gardes de sûreté ayant appartenu à l'armée pontificale viennent d'être inscrits sur un registre spécial. Les pauvres gens sont bien à plaindre; leurs chefs et leurs camarades, tous gariboldiens acharnés se font un plaisir de les accabler d'injustices et de les abreuver de dégoûts.

Messieurs les membres de la Congrégation du Séminaire de Nicolet sont priés d'offrir le Saint sacrement de la messe pour messire Jean-Baptiste Perras, curé de St. André de Kamouraska, décédé le 4 du courant, et membre de la Congrégation.

JOS BLAIS, Ptre.

Séminaire de Nicolet,

le 8 Août 1872.

La situation à Québec.

Québec, 9.

L'excitation augmentant hier soir plusieurs centaines de canadiens-français se rendirent de St. Roch à la Haute-Ville en chantant la *Marseillaise* et autres chansons révolutionnaires. Ils furent rencontrés dans la rue St. Ursule par une bande de partisans de Ross qui les chassèrent dans St. Roch.

Hier soir l'alarme fut donnée dans le hâvre du Cap Diamant qu'un rassemblement venait pour s'emparer de la localité.

On dit que les citoyens de la rue Champlain refusent aux Canadiens-Français d'aller travailler aux usines, et que ces derniers ont résolu d'y aller de force et de prendre possession de la place. On craint qu'il n'en résulte une effusion de sang. Hier soir on s'est préparé à la lutte au port du Cap Diamant et en moins d'une demi-heure il y avait environ 800 hommes sous les armes massés dans la rue Champlain. Plusieurs pièces de campagne furent amenées d'un arsenal voisin et postées de manière à commander toutes les approches.

On alla chercher des canons à bord des steamships et on les plaça dans le port. Tout était prêt pour l'attaque, mais heureusement pour la paix de la ville, elle n'eut pas lieu.

Verz minut, une troupe nombreuse d'habitants

du hâvre du Cap Diamant se rendit au bureau du *Chronicle* et poussa des hurrahs pour le journal, M. Souté et les autres rédacteurs. Ensuite, elle est retournée en chantant.

On dit que Sir Francis Hincks viendra se présenter dans Québec Est. M. Tourangeau résignait en sa faveur et serait nommé maître de Poste, M. Haot remplaçant M. Damscomb collecteur des douanes. Dans ce cas M. Ross fera de l'opposition à Sir Francis.

M. Rhéaume doit être nommé Recorder de cette ville.

La nuit dernière, il y eut un violent orage accompagné de tonnerre.—*Nouveau Monde.*

Un désastre.

L'orage d'hier soir nous fournit un terrible désastre à enregistrer; l'église de St. Michel de Bellechasse a été incendiée toute entière avec la sacristie.

L'orage se déclara vers 11 h., à St. Michel. La pluie tomba à torrents. En un instant, les chemins furent transformés en ruisseaux. Environ un quart d'heure après, un violent coup de tonnerre se fit entendre. La population de St. Michel fut aussitôt mise en émoi, car elle s'aperçut que la foudre était tombée sur le clocher de l'église.

Le feu se propagea avec une telle rapidité que M. le curé, accouru immédiatement, ne put se rendre au maître-autel pour saiver le Saint Ciboire.

On a pu emporter de la Sacristie les vases sacrés, les registres, ornements et meubles. Il a fallu des efforts presque surhumains pour soustraire à l'élément destructeur le couvent attenant presque à l'église; le presbytère, et le village qui renferme environ 300 maisons.

La perte est estimée à \$40 ou 50,000. L'église, était assurée à l'assurance mutuelle des fabriques pour \$14,000.

Nous avons reçu une brochure intitulée "notes de voyages, Le Golphe et les provinces maritimes par J. A. Genard. Elle contient des détails très intéressants sur nos ports depuis Québec jusqu'à St. Jean. Une autre brochure; le chemin de Fer du Pacifique par M. J. Tassé se recommande particulièrement à l'attention des hommes publics et des commerçants.

Nous avons reçu aussi l'Annuaire de l'Université Laval. Nos remerciements à qui de droit pour l'envoi de ces intéressants ouvrages.

On annonce la candidature de M. Duguay contre M. Fortier dans le comté d'Yamack.

UNE EXCELLENTE SPECULATION.—Nous attirons spécialement l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de MM. B. Dumoulin et E. A. Rochelleau. On sait que ces messieurs ont fait l'acquisition d'un terrain assez spacieux pour bâtir tout un quartier dans les environs du Couvent des Sœurs de Charité. Un bon nombre de lots ont déjà été vendus ou concédés. Ces messieurs offrent les conditions les plus faciles; y a surtout l'importance que ces terrain vont prendre par l'augmentation de la ville. On ne peut donc trouver une meilleure occasion d'acheter à très grand marché des lots qui vont doubler et tripler de valeur.

Nous profitons en même temps de l'occasion pour féliciter cordialement MM. B. Dumoulin et E. Rochelleau sur leur esprit d'entreprise. Grâce à leur initiative, nous verrons prochainement s'élever un nouveau quartier, et notre cité largement augmentée.

L'ENQUÊTE.—L'enquête sur les circonstances du meurtre de David Gaudet tué dans l'émeute de lundi, s'est terminée hier au Palais de Justice devant le coroner Paré entre 8 et 9 heures hier soir par le verdict suivant:

"Que le David Gaudet, le cinquième jour d'août en l'année de l'année de Notre Seigneur, a été atteint d'un coup de pistolet et tué par les mains de Jean Lord, ci-devant de Québec, gardien du Cercle de Québec, et d'autres personnes inconnues, qui avec le dit Jean Lord, tiraient de la rue St. Jean, avec l'intention de tuer le dit David Gaudet et les personnes qui se trouvaient en sa compagnie; et qu'ainsi le dit Jean Lord et les personnes inconnues, ont méchamment, volontairement et avec préméditation tué le dit David Gaudet. Les jurés disent aussi que nombre d'autres personnes ont aidé le dit Jean Lord et autres personnes inconnues; mais que vu l'absence de preuves suffisantes qu'il est impossible d'obtenir, dans l'état de excitation qui règne si abominablement de nommer les personnes qui aidaient le dit Jean Lord et les inconnues. Les jurés ont l'espérance que les autorités continueront leurs investigations et qu'ainsi que les preuves suffisantes seront obtenues, tous les coupables seront amenés devant la justice et punis."

(Evénement.)

M. le Dr. Grenier nous adresse la curieuse correspondance qu'on va lire:

A monsieur le Rédacteur du "Journal des Trois-Rivières."

Monsieur le Rédacteur, Je ne désire nullement vous blâmer d'avoir été élevé contre la corruption exercée dans le comté de Maskinongé, dans un de vos articles du 1er août. Mais ce qui m'a grandement surpris c'est de voir jusqu'où vous poussiez la mauvaise foi lorsque vous avez pris un parti. Vos remarques à propos de la mort de la fille Villeneuve, de Ste. Ursule sont d'une malhonnêteté inqualifiable. Au lieu de publier le verdict prononcé par le jury de l'enquête tenu par M. Alfred Deslauriers sur le corps de cette pauvre malheureuse, vous n'avez pas hésité à le remplacer par des appréciations les plus injurieuses pour toutes les personnes appelées sous serment dans cette affaire. Vous avez poussé l'effronterie jusqu'à jeter du doute sur l'honnêteté de douze jurés qui sont des hommes les plus respectables de la paroisse, ainsi que sur celle de cinq témoins qui ont comparu, y compris notre vénérable curé; les documents officiels en mains, vous dites: Nous regardons comme un exemple pénible le fait arrivé à Ste. Ursule, dans une maison qui servait de rendez-vous à un certain nombre d'électeurs et en l'on versait la bière à flots.

Un soir de la semaine dernière que les habitués étaient à boire au compte de leur candidat, une pauvre fille chétive qui tombait quelquefois d'épilepsie prit trop de bière. Elle eut une crise sur le coup et mourut le lendemain.

Elle eut toutefois le bonheur de recevoir l'extrême Onction dans sa meilleure connaissance. Il est plus probable que sa mort a été causée par suite de la bière qu'on lui avait fait prendre."

Et bien tout ceci n'est qu'un infâme mensonge lancé pour favoriser un candidat.

Voici les faits tels qu'ils sont, et vous devez de prouver le contraire par les procès verbaux de l'enquête que vous avez en main. La maison où la fille est tombée malade n'était pas un lieu de rendez-vous habituel. C'était une maison demandée pour cette seule et unique raison et si la bière n'y avait été

DÉPARTEMENT DES DOUANES.

Ottawa, 6 juin 1872.

Escompte autorisé sur les envois Américains jusqu'à nouvel ordre : 12 p. cent.

R. S. M. BOUCHETTE,
Commissaire des Douanes

6 juin 1872.—J. n. o.

L'avis ci-dessus est le seul qui doit paraître dans papiers autorisés à le publier.

JOSEPH HAMEL & FRÈRES,
MARCHANDS DE NOUVEAUTÉS,
En Gros et en Détail, 21
No. 14, CÔTE DE LA MONTAGNE, ET No. 22,
RUE SOUS-LE-FORT,
Québec.

Mess. HAMEL & Frères, ont toujours en mains l'assortiment le plus considérable et le plus varié de
MARCHANDISES
qu'ils offrent en vente à des PRIX TRÈS-MODÉRÉS.

SPECIALITÉS.

Chapeaux de Satin, de Feutre, etc., Draps, Tweeds, Tapis de Bruxelles, Tapissierie, Ecoussais, etc., Toile cirée pour parquets, Stofas à Rideaux, Soirées, Toiles, Cotons, Stofas à Soutiens, Stofas et garnitures pour ornements d'Églises, Hardes, Valises, etc., etc.

N. B.—Escompte alloué pour tout achat fait au Comptant en Gros.

Québec, 14 juin 1872.—a

LA COMPAGNIE DES VAPEURS
DE
Québec et des Ports du Golfe

Communication par la vapeur entre Montréal, Québec, la Pointe-au-Père, Gaspé, Percé, Paspébiac, Dalhousie, Chatham, Newcastle, Shédiac, Charlottetown, Pictou et St. Jean de Terre-Neuve, et en se reliant par voie ferrée avec Saint-Jean, N.-B., et Halifax, N.-E.

Les vapeurs de cette ligne, sous contrat avec le gouvernement de la Puissance du Canada et le gouvernement de Terre-Neuve, doivent opérer leur départ comme suit :

Le vapeur "SECRET" ou "MIRAMICHI" partira de Québec et Pictou chaque MARDI, pendant la saison de navigation, arrêtant à la Pointe-au-Père, Gaspé, Percé, Paspébiac, Dalhousie, Chatham, Newcastle et Shédiac, aller et retour.

Les vapeurs à hélice "GEORGIA" ou "GASPE" partiront de Montréal, MARDI, le 25 juin, à QUATRE heures P. M., chaque MARDI alternatif, arrêtant à Québec, Pointe-au-Père, Shédiac, Charlottetown et Pictou, laissant Pictou pour Saint-Jean de Terre-Neuve MARDI le 2 Juillet, et tous les MARDI alternatifs.

Les vapeurs "ALHAMBRA", "FLAMBOURGH" et "PICTOU" voyageront régulièrement pendant la saison entre Pictou, Québec et Montréal, arrêtant à Shédiac et Charlottetown en descendant, selon que les affaires pourront l'exiger.

Pour le fret ou le passage s'adresser à W. H. HOWLAND, Toronto; Geo. HUBBARD, Montréal, ou W. MOORE, Gâté.

Québec, 14 juin 1872.

GEORGE TANGUAY,
MARCHANDS DE POISSONS, HUILE, &c., &c.,
Québec.—No. 20, Rue St. Paul, Québec.

Lard Mors, par quart,
Tin Mors,
Prime Pork,
Saindoux, 1re. qualité,
Jambons,
Beurre,
Poisson, etc.

Québec, 14 juin 1872.—a

BRASSERIE McCALLUM,
RUE ST. PAUL, QUÉBEC.

Agences : Rue Notre-Dame, Montréal.
Rue Broad, Boston.

A vendre aux Trois-Rivières chez tous les Marchands-Epiciers.

Québec, 14 juin 1872.—a

BIÈRE ET PORTER EN BARILS ET EN BOUTEILLES.

Québec, 14 juin 1872.—a

VOITURES!! VOITURES!!
HILAIRE TERRIEN,
RIVIERE-DU-LOUP EN HAUT.

A le plaisir d'informer le public qu'il continue de fabriquer des voitures de toute sorte, doubles, simples, avec ou sans toit.

Les voitures de plus haut prix et celle d'un prix moins élevé seront exécutées avec le plus grand soin, et toutes étre de matériaux de première qualité.

M. Hilaire Aubry, de cette ville, est l'agent de M. Terrien. On trouvera toujours chez lui un assortiment complet de voitures et aussi la facilité de donner des commandes.

Rivière-du-Loup, 21 Mars, 1872.

Certificat de Vins de Messe analysés.

J'ai analysé trois échantillons de vins de messe pour messeurs Lépine & Darveau et les ai trouvés exempts de falsification. En conséquence, je puis le recommander pour cet objet, et aussi pour les malades.

Ce certificat n'a de valeur qu'autant qu'il est exhibé par messeurs Lépine & Darveau, qui sont les seuls marchands de Québec, munis de certificats portant ma signature.

F. A. H. LARUE,
M. A. M. D.

Québec, 17 Juillet 1872.
(Copie.)

Bazar en faveur du Collège des Trois-Rivières.

UN BAZAR en faveur du Collège des Trois-Rivières, aura lieu dans le courant de Septembre.

Comme ce Bazar est sous la direction de la Société des Dames Charitables de cette Ville, les personnes qui ont des effets à donner pour cette bonne œuvre, sont priées de les adresser à quelques unes des Dames du Comité.

Par ordre
FANNY M. DENECHAUD,
Secrétaire.

Trois-Rivières, 6 Juin 1872.

Nouvelle Route de Chemin de Fer

Trois-Rivières, Boston & New-York.

LIGNE TRÈS-COURTE

par la voie des rivières Connecticut et Passumpsic et la vallée des chemins de fer de Massawippi, joignant au chemin de fer du Grand-Tronc à

SHERBROOKE P. Q.

La plus courte et la plus plaisante route à Concord, N. H.

Nashua " Plymouth, N. H.

Bellows Chutes (Falls) Vt. Manchester, N. H.

Lawrence, Mass. Lowell, Mass.

Worcester, " Springfield, " Hartford, Conn. New-Haven Conn.

Providence, R. I. Fall River Conn.

Boston, New-York

et à tous les endroits dans les états de l'Est, du Sud-Est et du Sud.

Deux trains express laissent Sherbrooke, tous les jours, pour tous les endroits mentionnés ci-dessus.

C'est aussi la route la plus confortable pour les familles partant pour les États de l'Est.

Le bagage ne sera contre-marcé (checked) qu'une fois de Sherbrooke à tous les endroits, aussi loin que par aucune autre route.

Pour obtenir des billets pour toute la route et pour toute autre information particulière, s'adresser à l'agent de la Compagnie, aux Trois-Rivières, à l'HOTEL FARMER, à

T. G. FARMER,
Agent pour Trois-Rivières.

GUSTAVE LEVE, agent Canadien à Québec.
Bureau, en face de l'Hôtel St. Louis.

L. W. PALMER,
Surintendant.

Trois-Rivières, 11 Mai 1872.

J. C. ROUSSEAU,
Magasin d'Épicerie,
VINS, LIQUEURS, &c.,
PROVISIONS, &c.,
En face du Nouveau BLOCK BALCON,
RUE NOTRE-DAME.

Trois-Rivières, Mai 1872.—a

L. A. L. Désaulniers,
Marchand-Epicier.

Nouveau magasin de
Provisions,
Épicerie,
Parfumerie, &c.

Porte voisine du bureau de
A. L. DESAULNIERS, Ecr., Avocat,
RUE HART.

Trois-Rivières, 10 Juin 1872.

WILLIAM CHAGNON,

Marchand de Vins, Liqueurs.
ÉPICERIES ASSORTIES.
Coin des Rues NIVERVILLE & St. GENEVIEVE.

Trois-Rivières, Mai 1872.—a

Magasin de l'Etoile.

DENECHAUD & RICKABY,
Marchands de Provisions,
ÉPICERIES DE FAMILLES,
Bâtisse de M. W. LANIGAN,
RUE DU PLATON.

Trois-Rivières, Mai 1872.—a

MAGASIN NOUVEAU.

NOURRIE & Cie.,
Marchand de Vins,
Liqueurs, &c.,
ÉPICERIES ASSORTIES

On trouvera constamment à cette maison les meilleurs vins de Messe importés directement d'Europe.

Ancien Magasin de M. RITTER,
RUE DU PLATON.

Trois-Rivières, Mai 1872.—a

Magasin Nouveau,

LOUIS PRECOURT,
Marchand de Vins,
Liqueurs &c.,
ÉPICERIES ASSORTIES,
RUE BADEAUX,

Trois-Rivières, 17 mai 1872.

Magasin d'Épicerie.

FIRMIN CARETTE,
MARCHAND DE LIQUEURS,
PROVISIONS ASSORTIES, ETC.,
RUE NIVERVILLE.

Trois-Rivières, 20 mai 1872.

Hotel de Québec,
TENU PAR
GRENIER & GELINAS,
Coin des Rues des FORGES & HART.

Liqueurs de premiers choix et tables bien servies.
Trois-Rivières, Mai 1872.—a

Magasin de Meubles.

M. F. X. Tapin a toujours en main à son établissement, au-dessus du magasin de M. God. Lassalle, rue Notre-Dame, toutes espèces de meubles venant de la célèbre manufacture de M. Drum, de Québec. La plus stricte attention sera toujours donnée aux personnes qui voudront bien encourager cet établissement.

Trois-Rivières, 20 Juin 1872.

PHI. GRAVEL,

DÉSIRE informer ses pratiques et le public qu'il a maintenant un beau choix de

Marchandises Nouvelles
pour le PRINTEMPS et l'ÉTÉ principalement un magnifique assortiment de draps, étoffes, etc., pour Pantalons et Gilets, Bretelles et Cors, Poignets en toiles, Caleçons, Cravates, Gants, Mouchoirs.

HABILLEMENTS COMPLETS pour Messieurs faits à l'ordre sous le plus court délai.

Les messieurs sont invités à aller lui faire une visite.

Le soussigné a toujours à son établissement un certain lot des célèbres Moulins à Coudre SINGER FAMILY. Pour ceux qui désirent faire l'acquisition d'un moulin à coudre il n'y a pas moyen de se tromper. Les certificats suivants en disent assez.

Hospice St. Joseph, Montréal,
5 août 1871.

Mr. J. D. Lawlor,
Monsieur, dans des occasions précédentes, nos Sœurs ont donné leurs témoignages en faveur de la machine à coudre Wheeler & Wilson; mais ayant dernièrement fait l'essai des qualités opératives de la "Singer Family," fabriquée par vous, nous croyons en droit de déclarer que la vôtre est supérieure pour l'utilité des familles et des manufacturiers.

Respectueusement,
SEUR GAUTHIER.

VILLA MARIA
MONTRÉAL, 7 Septembre, 1871.

Mr. J. D. LAWLOR :
Monsieur, Ayant fait l'épreuve des qualités de la Machine à Coudre "Singer pour Familles," fabriquée par vous, nous avons à vous informer qu'elle est, à notre estimation, supérieure à la Wheeler & Wilson, et à toute autre Machine à Coudre dont nous avons fait l'usage, pour les familles et les manufacturiers.

Respectueusement,
LA DIRECTRICE DE VILLA MARIA.

HOTEL DIER DE ST. HYACINTHE,
11 Septembre, 1871.

Mr. J. D. LAWLOR, Montréal :
Monsieur, Parmi les différentes Machines à Coudre dont nous faisons usage dans cette institution, nous avons, de votre manufacture, la "Singer Family," que nous sommes heureux de recommander pour l'usage des familles comme préférable à toute autre, et parfaitement satisfaisante sous tous les rapports.

LES SŒURS DE LA CHARITÉ
DE L'HOTEL DIER DE ST. HYACINTHE.

LE "OSBORN"
25 Premiers Prix, 1871

Le Roi des Moulins à Coudre!

Ce célèbre moulin à tous-jours remporté le premier prix à toutes les Expositions industrielles. Il fait les points doubles d'étréinte sur chaque face de l'étoffe, et il emploie également le fil et la soie; il sert à coudre depuis la mousseline la plus fine jusqu'au drap le plus fort et le plus épais, aussi bien que le cuir. C'est en même temps le moulin le plus expéditif en usage de nos jours, et la machine la plus facile à faire fonctionner, en ce genre; et sous le rapport de l'élégance et du fini, elle surpasse toutes les autres.

En référant à des centaines de familles, de tailleurs et à toutes personnes qui en font usage, vous aurez pleine et entière satisfaction; et en voyant fonctionner cette machine d'un nouveau genre, vous ne pourrez vous empêcher de vous en procurer. Chacune d'elles est garantie et le prix en est des plus réduits.

J. Q. PAGE, dentiste,
Agent, Rue du Platon

N. B.—Le soussigné prend de la occasion d'informer le public qu'il a en main un assortiment complet de machines à coudre outre celles ci-haut mentionnées.

Les Trois-Rivières, 6 octobre 1871

BUREAU DE POSTE des TROIS-RIVIERES

Arrivée et départ des malles pour l'Hiver.

A commencer du 1er Mai 1872, jusqu'à nouvelle avis, les malles arriveront et se fermeront à ce bureau comme suit :

Arrivée. Départ.

1 Malle pour Montréal et Québec, par le Bateau quotidien..... 8 00 A. M. 8 00 P. M.

2 Malle pour les Townships et St. Grégoire, Nicolet, La Baie, etc., par chemin de fer, quotidien..... 8 30 A. M. Midi

3 Malle pour Ontario, par chemin de fer, quotidien ne..... 8 30 A. M. Midi

4 Rive Nord, par terre, pour Berthier, Sorel, Maskinongé, Rivière-du-Loup, Yamachiche, la Pointe-du-Lac, etc., excepté les lundis..... 9 00 A. M. 11 00 A. M.

5 Rive Nord, par terre, le Cap la Madeleine, Champlain, Batiscan, Grondines, Cap Santé, etc., quotidien, excepté les lundis..... 9 00 A. M. 11 00 A. M.

6 Rive sud, par terre, pour Ste. Angèle de Laval, Bécancourt, Gentilly, St. Pierre les Bequets, St. Croix, etc., tous les lundis, mercredi et vendredi..... 8 30 A. M. 10 00 A. M.

7 Malles par terre, pour St. Maurice, St. Etienne, Shawinigan, Forges St. Maurice, tous les mardi, jeudi et samedi..... 10 00 A. M. midi.

Les lettres enregistrées doivent être déposées 15 minutes avant la fermeture des malles.

C. K. OGDEN, M. P.

Les Trois-Rivières, 1er mai 1872.

MANUFACTURE DE HACHES
DES
FORGES ST. MAURICE.

NOUS avons l'honneur d'informer le public que nous avons établi une Manufacture de Haches Aux vieilles Forges St. Maurice, qui est maintenant en parfaite opération.

Les haches que nous manufacturons sont faites de notre fer Canadien et du meilleur acier, et sur des patrons convenables à ce marché.

A vendre à notre établissement ici, en gros et en détail. Des conditions libérales seront faites aux acheteurs en gros.

JOHN McDUGALL & FILS.
Trois-Rivières, 11 Janvier 1872.

Adresses d'Affaires.

ALFRED DESILETS, Avocat.—Bureau, rue St. Joseph.
Les Trois-Rivières, 21 mai 1871.

DUMOULIN & McLEOD, Avocats.—Bureau rue des Champs, à côté de la résidence de Sévère Dumoulin, Ecr., Shérif, près du Palais de Justice.
Les Trois-Rivières, 25 octobre 1871.

P. N. MARTEL, Avocat.—Bureau : rue Alexandre, en face de l'Atelier Dupont & L'Heureux, photographes.
Les Trois-Rivières, 19 fév. 1872.

C. B. GENEST, Avocat.—Bureau, Rue Bonaventure, près de la Cathédrale.
Les Trois-Rivières, 29 décembre 1871.

EPHREM DUFRESNE, Avocat.—Bureau, rue Notre-Dame, dans la bâtisse occupée par H. R. Dufresne, Libraire.
Les Trois-Rivières, 30 mai 1870.

H. R. DUFRESNE, Notaire Public et Syndic Officiel.—Bureau : Rue Notre-Dame.
Les Trois-Rivières, 24 avril 1871.

J. BARNARD, Arpenteur-Prévisionnel.—Tient son bureau, rue Notre-Dame, dans la bâtisse occupée par M. Dufresne, Libraire.
Les Trois-Rivières, 10 août 1871.

W. A. J. WHITEFORD, Horloger et Bijoutier, rue Notre-Dame, porte voisine de D. E. Fugon, Ecr. Assortiment complet de Bijouteries. Montres et Horloges réparées sous le plus court délai.
Les Trois-Rivières, 21 mai 1870.

Geo. B. HOULISTON & Cie, informent le public qu'ils tiennent leur bureau dans leur nouvelle bâtisse, porte voisine du magasin de M. U. Martel et Cie, rue du Platon, aux Trois-Rivières.

Ils continuent à prêter sur billets, lettres de changes, aux taux les plus réduits et à acheter et vendre de l'argent dur et toute espèce d'argent non courant et fonds. Ils possèdent une excellente voûte et invitent respectueusement les marchands et autres à y faire leur dépôt. Sur tout dépôt pour un mois ou plus ils payent intérêt.

Les Trois-Rivières, 21 mai 1870.

Dr. PAGE, Rue du Platon, Trois-Rivières, Dentiste et Marchand de toutes sortes de Machines à Coudre, de Pianos, Mécodiums, Orgues et autres instruments de musique. Les prix sont les plus bas que l'on puisse trouver en Canada.
Les Trois-Rivières, 21 mai 1870.

RYAN & RICKABY, Auctioneers and Commission Merchants, Notre-Dame Street, CONSIGNMENTS respectfully solicited, charges moderate, and returns prompt.
Three-Rivers, May 2nd 1870.

La Compagnie
D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE
DES EDIFICES ISOLÉS DU CANADA.

Bureau Central : Rue King, Coin de l'Eglise, Toronto.

ALEXANDER MCKENZIE, Ecr., M. P., Président.

N'assure que les propriétés de la campagne et celles isolées dans les villes et les villages. Cette classe de risques choisis lui permet d'offrir des polices aux taux les plus bas. Elle est spécialement recommandée à la classe agricole par plusieurs membres du District et citoyens éminents de la ville et de la campagne.

EPHREM DUFRESNE, Agent,
Pour Trois-Rivières, les Comtés de St. Maurice et Champlain.

Trois-Rivières, 23 Novembre 1871.

Compagnie d'Assurance Impériale
CONTRE LE FEU.

ÉTABLIE EN 1803.

Bureau en Chef : 1 Rue Old Broad et 16 Pall Mall, 10 N DRES.

Agence pour le Canada : 61 et 63 Rue St. François-Xavier, MONTREAL.

Capital souscrit et placé : UN MILLION SIX CENT MILLE LIVRES STERLING

Les assurances contre les pertes par le feu s'effectuent aux conditions les plus favorables, et les pertes sont réglées sans en référer au Bureau à Londres. Il n'y a aucun frais à payer pour les Polices ou les endossements.

WILLIAM HEBER RINTOUL, Agent-Général pour le Canada.

CHARLES DUMOULIN, Agent pour les Trois-Rivières, Rue des Champs.
Les Trois-Rivières, 21 mai 1870.

Hôtel et Restaurant.

TENU PAR
FELIX DECOTEAU,
Rue du Platon.
Les Trois-Rivières, 10 Juin 1872.

HOTEL NICOLET.

TENU PAR
LUDGER BEAUBIEN.
RUE DU PLATON.
Près du débarcadère.

Liqueurs de premiers choix et table bien servie.
Les Trois-Rivières, mai 1872.

AVIS.

Le Soussigné remercie ses amis et le public de l'encouragement libéral qu'ils lui ont donné jusqu'à aujourd'hui et espère qu'ils voudront bien lui continuer le même encouragement. Il a le plaisir de leur annoncer qu'ils trouveront à son état de boucher, en tout temps de l'année, mais spécialement pour Pâques, toutes espèces de viandes de première qualité, de premier choix. Une visite est respectueusement sollicitée et ample satisfaction sera donnée à tous par le soussigné.

AVILA VOIZARD.
Trois-Rivières, 28 Mars 1871.

HOTEL ST. LAURENT.—Ancienne maison Poliquin.—Le soussigné offre ses plus sincères remerciements à tous les messieurs de la ville ainsi qu'à ceux de la campagne pour le bon encouragement qu'il a reçu de leur part. Il saisit cette occasion pour solliciter de nouveau le bienveillant patronage du public, lui donnant l'assurance qu'il trouvera comme par le passé tout le confort désirable.

LUDGER VIGNEAULT,
Les Trois-Rivières, 24 avril 1871.

THE TRIFLUVIAN TRADER.
EDITION HEBDOMADAIRE.
Abonnement pour un an.....\$1.00
Les annonces sont insérées à 8 centins par ligne pour la 1re insertion et 2 centins par ligne pour les insertions subséquentes.
On fera une remise libérale pour les annonces à long terme.

GÉDEON DESILETS,
Propriétaire-Éditeur.
Les Trois-Rivières, 15 Février 1872.

Musique Nouvelle!!

ROMANCES :
COURS MON AIGUILLE.—V. MASSÉ.
Prix : 30 centins.

K. NE REVIENDRA PAS.—(Paroles de L. H. FRÉCHETTE.
Prix : 30 centins.

PAMI TANT D'AMIGREUX.
Prix : 25 centins.

MORCEAUX DE PIANO :
SERMENT D'AMOUR.—N. CRÉPEAULT
Prix : 60 centins.

Quebec Exhibition Galop.
Prix : 50 centins.

ECRIN MUSICAL.—(Collection de morceaux nouveaux et populaires soigneusement choisis pour élèves.)
Prix : 75 centins.

A. LAVIGNE.
111 rue St. Jean { Bâtisses de la
Banque d'Épargne,
Québec,
1 an.

13 Nov 1871.

AVIS.

Le soussigné prend la liberté d'informer ses amis et le public en général que son moulin à vapeur est maintenant en opération et que, outre son stock ordinaire de bois sec, il a constamment en mains du bois blanc et embouté ainsi que du bois de toutes les longueurs et grosseurs pour toutes sortes d'édifices. Il prend aussi la liberté d'annoncer à tous ceux qui apporteront du bois à son moulin, qu'il le scierra, le blanchira et l'emboutira à des conditions raisonnables.

JAMES DEAN.
Les Trois-Rivières, 18 Sept. 1871.

A Vendre.

1o Le lot No. 28 dans le 4ème rang St. Etienne.
2o Le lot No. 26 dans le 5ème rang St. Etienne.
3o Une terre à Yamachiche sur la Grande Rivière Yamachiche de 2 arpents sur 25. Voisins : Louis Gonzague Grenier et J. B. Renier, au nord-est, et Sévère Gagnon, au sud-ouest.
4o Une terre à Yamachiche, du côté sud de la Grande Rivière de 2 arpents sur 25. Voisins : Louis Gonzague Grenier, au nord-est, et Sévère Gagnon, au nord-ouest.

McDUGALL & HOULISTON.
Trois-Rivières, 21 Janvier 1871

LA QUEEN
Compagnie d'Assurance Liverpool
et Londres.

CAPITAL.....£2,000,000 sterling.

Bureaux principaux.—Edifices de la Queen, Liverpool et Londres, rue Gracechurch.

Branche du Canada.—Bureau, Maison d'Echange, Montréal.

Directeurs.—Wm. Molson, écr., Président; Henry Thomas, écr., David Torrance, écr. et Thon. James Ferrier.

Banquiers.—La Banque Melson.

Assureurs Légers.—Mess. Ritchie, Morris et Rose.

Médecins Légers.—Wm. Sutherland, écr., M. D. Inspecteur.—Thomas Scott, écr.

Auditeur.—Thomas R. Johnson, écr.

Secrétaire résident et Agent général.

A. McKensie Forbes, 13, rue St. Sacrement, Montréal.

Le soussigné, ayant été nommé agent pour la compagnie nommée ci-dessus, assure à ceux qui désirent se faire assurer contre les pertes par le feu, qu'ils peuvent le faire aux conditions les plus favorables.

On accorde des polices sur la vie à des conditions aussi avantageuses que celles d'aucune autre compagnie respectable, faisant affaire en Canada.

CHS. DUMOULIN,
Agent.
Bureau, Rue des champs.
Les Trois-Rivières, 10 Oct. 1870.—

NOUVEAU MAGASIN.

En face du magasin de M. John McDougall.

Grand Assortiment de Chapeaux d'Automne et d'Hiver des meilleures fabriques de Paris et de Londres.

Aussi un assortiment considérable de Pelletteries, telles que Visons, Mantes de Gibeline, cajots de chat sauvage, etc.

Le tout sera vendu à des prix très réduits. Le plus haut prix est payé pour les pelletteries brutes. On sollicite une visite avant d'aller acheter ailleurs.

ROBES DE BUFFLES, Etc.
U. P. BUREAU.
Les Trois-Rivières, 12 déc. 1871.—j. n. o. 61

Dr. HARDY.
Bureau : Ancienne résidence du Dr. Giroux,
RUE ROYALE.
Les Trois-Rivières, 6 Février 1872.

Le Journal des Trois-Rivières

Est imprimé et publié par GÉDEON DESILETS, Propriétaire-Éditeur, à qui toutes lettres, envois, etc., doivent être adressés franco, à l'imprimerie, coin des rues Notre-Dame et du Platon, les Trois-Rivières.

CONDITIONS.

Le Journal des Trois-Rivières paraît tous les LUNDI et JEUDI de chaque semaine.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Pour douze mois.....\$2.50
" six ".....1.25
Pour les États-Unis.....3.00 en Or.
Invariablement payable d'avance.

On ne peut s'abonner pour moins de six mois. Toute personne qui voudra discontinuer son abonnement devra en donner avis un mois avant l'expiration de son semestre et avoir payé les arrérages s'il y en a.

TARIF DES ANNONCES.

Les annonces sont taxées sur type Brevier, aux conditions suivantes :
Première insertion, par ligne.....\$0.08
Chaque insertion suivante par ligne.....0.02

Une remise libérale est accordée pour les annonces à long terme.

Toute correspondance, etc., doit être munie d'une signature responsable.